

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

FIN DE VACANCES

Les circonstances dans lesquelles a lieu la rentrée du Parlement, après les longues vacances qui ont suivi la première réunion de la Chambre des députés élus les 8 et 22 mai, présentent, cette fois, un caractère, sinon grave et troublant, tout au moins complexe et délicat. Les difficultés inhérentes, à cette heure, à notre politique extérieure ne le cèdent en rien, et ce n'est pas peu dire, à celles de notre politique intérieure.

Pour résoudre dans les conditions honorables où elle doit être résolue, et elle ne peut l'être qu'ainsi, la question de Fashoda, il faut beaucoup de tact, de coup d'œil, de prudence. La France en a connu d'autres, plus graves dont elle est sortie sans qu'aucune atteinte, bien au contraire, ait été portée à sa dignité. Qu'on se rappelle l'incident Schnœbelé, qui surgit à une heure où un rien pouvait faire éclater la guerre. La sûreté de jugement, le sens juridique et très sûr dont fit preuve, au moment décisif M. Jules Grévy, en trouvant une formule également acceptable pour la France et pour l'Allemagne, qui, ni l'une ni l'autre n'eurent « à reculer » rendirent alors à notre pays, que le général Boulanger risquait d'entraîner dans la plus téméraire des aventures, un service infiniment précieux.

Combien faut-il souhaiter que notre gouvernement s'inspire de cet exemple, nous dirions volontiers de cette tradition de patriotisme intelligent et vrai. Ni d'un côté, ni de l'autre du Détroit, on n'a intérêt à courir les risques d'un conflit qui tournerait très vite à conflagration générale, dont nul ne saurait prévoir ni la durée, ni les conséquences. En un mot, l'affaire de Fashoda est de celles qui ne peuvent point ne pas s'arranger; elle est et doit rester sur le terrain diplomatique; la publication du Livre Jaune qui vient d'avoir lieu, nous est un sûr gage qu'il en sera ainsi.

Peut-être même ne faudrait-il pas trop se plaindre de cet incident, s'il contribuait à rappeler aux Français, qui trop souvent semblent l'oublier, qu'il ne leur est pas permis de paraître se désintéresser des graves questions de politique internationales qui sont posées, sur tous les points du monde et dont, trop souvent, nous semblons ignorer jusqu'à l'existence même.

Combien plus important que l'incident de Fashoda est, à cette heure même, le voyage de l'Empereur d'Allemagne dans une contrée où nous possédions naguère une sorte de suzeraineté morale incontestée. Que sera-t-elle demain? N'y a-t-il pas là un point qui mérite toute notre attention?

Si importantes que soient cependant les questions dont nous venons de toucher un mot, il ne faut pas s'attendre à leur voir prendre la première place dans les préoccupations parlementaires. Si du moins celles-ci se portaient sur le premier de tous les devoirs qui, en ce moment, incombent à la nouvelle Chambre des députés, le mal nous apparaîtrait un peu moins grand.

On l'a compris, nous voulons parler de la discussion et du vote du budget de 1899, qu'il faudrait, à tout prix, adopter avant le

31 décembre, si l'on ne veut pas retomber dans une méthode ou plutôt dans une absence de méthode, qui compromet l'avenir même du pays, de la Constitution, de la République.

Ne pas voter le budget avant la fin de l'année, c'est, en effet, ajourner indéfiniment, sans limite et sans borne, le retour à la régularité financière et par là même la possibilité d'accomplir, ne fût-ce que quelques-unes des réformes, cependant si indispensables et si urgentes, stéréotypées dans la plupart des programmes électoraux et que, d'année en année, de législature en législature, on ajourne à des calendes plus que grecques.

Ouvrir la session par une crise ministérielle serait donc, de la part de la majorité républicaine, une grande faute. Qu'on en soit assuré, le pays veut l'apaisement, non l'agitation. Il voit très nettement, très clairement, que tous ceux qui cherchent à exploiter la trop fameuse affaire Dreyfus contre la République, ce sont tous les ennemis de celle-ci, tous les réactionnaires coalisés, tous les pêcheurs en eau trouble que nous a légués le boulangisme et que nous voyons reparaitre un à un, comme des revenants qui ne sont encore que ridicules, mais qui demain deviendront malfaisants, si on les laisse faire.

Le devoir suprême de la République c'est de défendre la cause du droit, de l'égalité pour tous, de la tolérance religieuse et philosophique la plus absolue. Les républicains ont donc, à l'heure actuelle, une grande et noble tâche à remplir envers la patrie et envers l'humanité: c'est d'opposer, par leur union qui, cette fois encore, sera leur force, une invincible barrière aux aspirants factieux qui rêvent pour la France une dictature innommée et innomable, dont la seule pensée révolte l'esprit et soulève le cœur. En venir là, ce serait, en même temps que le plus grand péril, la dernière des hontes.

Il dépend des représentants du pays, de tous ceux qui pour être patriotes, n'ont besoin de s'affilier à aucune ligue, de ne pas creuser sous nos pas le précipice où s'effondrerait la fortune d'un peuple qui ne mérite certes pas indéfiniment d'aussi dures et cruelles épreuves.

Les lui épargner, voilà le seul, voilà le vrai patriotisme.

C. R.

QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

Dans ces derniers temps on s'est vivement préoccupé des sérieux dangers dont l'alcoolisme menaçait les jeunes générations et, dans les programmes d'enseignement, une place a été faite à l'antialcoolisme; on espère ainsi prémunir les enfants et les adolescents contre un mal dont les suites sont si funestes.

De son côté, l'Union française antialcoolique, si intelligemment dirigée par M. le Dr Legrain, fait non sans succès, de louables efforts pour lutter contre l'alcoolisme, une cause de ruine pour le pays. A ce titre nous ne saurions trop recommander aux amis de cette œuvre humanitaire, de répandre le plus possible le bulletin mensuel de cette société (journal l'Alcool, 5, rue de Pontoise, Paris). En outre des services qu'il peut rendre en vulgarisant les principes

antialcooliques, il fournit des armes à ceux qui travaillent pour la cause.

Il faudra encore attendre quelque temps pour juger des résultats obtenus. Pour le moment nous pouvons regarder ce qui se fait dans le même sens à l'étranger et l'exemple des Etats-Unis mérite d'être imité.

Il y a 26 ans, une courageuse mère de famille, Mme Hunt, qui avait suivi les travaux de son fils étudiant à Boston, fut tellement frappée des dangers et des maux occasionnés par l'alcool, qu'elle se proposa d'entreprendre une lutte sans merci contre l'intempérance.

Elle organisa dans la petite ville de Hyde-Park (Massachusetts), un cours gratuit contre l'ivrognerie. Sept ans plus tard, sur sa demande, l'Union des femmes chrétiennes créa dans ses écoles, une section pour l'enseignement scientifique de l'antialcoolisme. De plus, la Société des médecins américains gagnée à sa cause demanda l'inscription dans les programmes des écoles publiques, d'un enseignement obligatoire sur les dangers des boissons alcooliques.

Là ne se bornèrent pas les efforts de Mme Hunt et des zélées collaboratrices dont elle s'était entourée.

Ces vaillantes femmes réussirent à faire organiser l'enseignement de la tempérance dans la plus grande partie des Etats de l'Union et actuellement 41 Etats sur 45 l'ont adopté.

Certains Etats exigent que les maîtres, avant d'être nommés, passent un examen sur la physiologie et l'alcoolisme. Sans ce brevet spécial on ne leur confie pas une école. Non seulement les écoles publiques sont tenues de donner cet enseignement, mais les écoles privées n'en sont pas dispensées. Les élèves sont tenus de subir des examens sur les questions de tempérance pour être promus dans les écoles supérieures. Enfin dans les écoles où l'enseignement antialcoolique laisse à désirer, l'Etat retire sa subvention.

Dans les journaux pédagogiques une partie spéciale est consacrée à la revue de l'alcoolisme et le nombre de manuels ou livres scolaires consacrés à cet objet dépasse la trentaine.

L'admirable activité déployée par Mme Hunt mérite d'être signalée. C'est grâce à ses efforts que l'impulsion a été donnée en Amérique à l'enseignement antialcoolique. Aujourd'hui le pli est pris et les écoles sont, aux Etats-Unis, les ennemis les plus acharnés de l'alcoolisme. Elles lui font une guerre des plus redoutables.

UN AMI DU PROGRÈS.

INFORMATIONS

Voyage ministériel

M. Trouillot, ministre des colonies et M. Godin, ministre des travaux publics, sont allés à St-Claude pour procéder à l'inauguration du chemin départemental.

L'accueil le plus chaleureux leur a été fait; les cris de « Vive l'armée! Vive la République! » ont été poussés.

Election de Narbonne

M. Isnard, rapporteur de la commission d'enquête sur l'élection de Narbonne, déposera dans la huitaine un rapport qui conclut à l'invalidation de M. Bartissol et au renvoi du dossier de l'élection au ministère de la justice. La commission s'est unanimement prononcée pour la répression sévère des faits délictueux que l'enquête a révélés.

Conflit Africain

L'Affaire de Fashoda

L'agence Havas publie les deux notes suivantes d'origine gouvernementale; il est superflu de souligner leur importance:

« Il n'y a rien de fondé dans les bruits alarmants que l'on répand sur les relations entre la France et l'Angleterre; il n'est pas moins inexact que des mesures extraordinaires soient prises dans nos ports de guerre. »

La seconde note Havas émane du ministère de marine:

« Certains journaux ont publié des nouvelles concernant des mouvements de troupe de la marine à Cherbourg et à Brest, auxquelles ils s'efforcent de donner un caractère alarmant; les renforts expédiés en Crète et prélevés sur les garnisons des ports, ainsi que la nécessité de la relève aux colonies, ont seuls été cause des mouvements actuels. Quant à l'appel des inscrits maritimes, il a lieu tous les ans, et la période d'appels, ainsi que les exercices faits pendant cette période, sont cette année semblables à ceux des années précédentes. »

Remerciements à l'armée

M. Brisson, président du conseil, ministre de l'intérieur, vient d'adresser la lettre suivante à M. le général Chanoine, ministre de la guerre:

« Monsieur le ministre et cher collègue, « Je suis heureux de vous faire connaître que le gouvernement m'a prié de vous adresser des remerciements pour le concours qui, dans ces derniers temps, lui a été prêté par l'armée. Le bon ordre a été maintenu, le travail a repris pacifiquement, grâce aux excellentes mesures prises par les chefs, à la discipline des troupes et à une entente parfaite entre les autorités civiles et militaires. « Signé : HENRI BRISSON »

Français et Russes

On mande d'Odessa:

Samedi, un dîner a eu lieu en l'honneur de la députation du 59^e régiment français; des toasts enthousiastes ont été échangés; les hôtes français, ont assisté à un dîner en l'honneur du général comte Mousine-Poschikine, commandant des troupes de la circonscription d'Odessa, à l'occasion du cinquantième de son service.

Dimanche les officiers français ont visité les curiosités de la ville.

Les Alsaciens-Lorrains

Dimanche cinq membres de la Fédération à des sociétés alsaciennes-lorraines, ayant leur tête M. Sansbœuf, ont déposé au pied de la statue de Strasbourg, place de la Concorde, une couronne d'immortelles entourée d'un ruban tricolore à l'occasion du 250^e anniversaire de la réunion de l'Alsace et de la Lorraine à la France.

A l'issue de cette manifestation, un banquet a eu lieu à la tour Eiffel.

Meeting

Un meeting a eu lieu dimanche à la salle Chaynes, sous la présidence de M. Aristi le Briant.

Celui-ci remercie le propriétaire de la salle d'avoir tenu ses engagements, il parle en faveur de la libre discussion et termine son discours en disant que la coalition des républicains ne permettra pas à la coalition des réactionnaires d'étouffer la vérité et la justice.

Cérémonie patriotique

Dimanche a eu lieu à Bougival, une cérémonie patriotique devant le monument élevé à la mémoire de trois ouvriers:

Debergue, Martin et Cardon fusillés en 1870 par les Prussiens.

La défense des côtes et des colonies

Interviewé par un rédacteur du *Gaulois*, M. Lockroy s'est déclaré satisfait de son voyage en Corse, en Tunisie et en Algérie. « Ce voyage, a-t-il dit, a déjà donné lieu de très importants travaux techniques, et si on nous en laisse le temps, j'ai la conviction que nous arriverons, grâce aux études faites sur place par les plus compétents, à rendre nos frontières de mer et nos colonies elles-mêmes aussi à l'abri de l'invasion que notre frontière de l'Est. Mais, encore une fois, pour cela il ne faut pas seulement de l'argent, il faut du temps. »

La mobilisation à Toulon

La municipalité de Toulon a été informée que cette ville serait le centre, ces jours prochains, d'un important mouvement de mobilisation, qu'en conséquence elle devrait prendre les dispositions nécessaires pour recevoir à bref délai quatre bataillons de ligne, 1,500 hommes d'infanterie de marine et 600 hommes d'artillerie avec leur armement.

La municipalité a donné congé aux écoles communales, afin de pouvoir loger les nouvelles troupes.

Le port a reçu de nouveaux ordres tendant à accélérer plus que jamais les travaux d'armement relatifs à la composition nouvelle des escadres.

La presse française

Les journaux français publient les principaux extraits du Livre jaune et louent généralement le ton des dépêches de M. Delcassé. Les journaux nettement hostiles au cabinet Brisson, comme le *Gaulois*, déclarent qu'amis et adversaires du gouvernement se rencontreront pour reconnaître que M. Delcassé a parlé le langage qu'il convenait de parler en cette circonstance.

D'autres journaux attirent l'attention sur la note que le gouvernement anglais a envoyée à la presse, et qui vise ostensiblement à amener une détente dans les esprits. Le ton de ce communiqué autorise à conclure qu'en dépit des exagérations de certains journaux d'outre-Manche, une rupture est fort peu probable entre la France et la Grande-Bretagne.

Conférence de M. Jaurès

M. Jaurès a fait, dans la salle des Folies Bergères, une conférence sur le complot militaire et l'affaire Dreyfus ; la salle était comble. M. de Magallon, avocat, a voulu prendre la parole pour répondre à M. Jaurès, mais il en a été empêché et n'a pu prononcer que quelques mots.

A la sortie, la foule a accueilli M. Jaurès par les cris de : « Vive Jaurès ! » mêlés de sifflets et de cris de : « Vive l'armée ! » Grâce aux mesures prises, il n'y a eu aucun accident à signaler.

Bagarre au Lac-Saint-Fargeau

Samedi devait avoir lieu, au Lac-Saint-Fargeau, un grand meeting de protestation, organisé par le comité de vigilance du parti socialiste, contre les menées réactionnaires ; à cette réunion, devaient prendre la parole : Dejeante, Renou et Vaillant, députés ; Jean Jaurès, Gérault Richard, Allemane et Labusquière.

Lorsque les conférenciers se sont présentés, les portes sont restées closes, malgré leurs protestations.

Tandis qu'ils parlaient, entourés d'une foule d'un millier de personnes, 200 gardiens de la paix, se ruèrent sur les passants, les frappèrent avec violence, les repoussant dans les rues étroites et obscures, où ils pouvaient se livrer en toute tranquillité à de terribles assommades. Comme la foule protestait par les cris de : « Vive la liberté ! » contre ces ignobles agressions, les agents, revenant à la charge, repoussèrent sur les fortifications, en dehors de la porte de Romainville, plusieurs centaines de personnes, de poursuivant à grands coups de casse-tête, de coups de poing, de coups de pied, de nombreux agents avaient dégainé. Sortant de Paris, ils suivirent les manifestants jusque sur les talus des fortifications, les frappèrent avec une odieuse brutalité, plusieurs personnes sont même tombées dans les fossés des fortifications.

Le député Vaillant, a vivement protesté contre les brutalités de la police et la fermeture de la salle.

M. Viviani

On prête à M. Viviani l'intention d'intervenir dans la discussion des interpellations relatives à l'affaire Dreyfus. Le jeune député socialiste se proposerait surtout d'amener M. Cavaignac à fournir des explications sur les motifs qui ont pu, après la découverte du faux Henry, le déterminer à sortir du ministère plutôt que de s'associer à la politique révisionniste que ce fait nouveau paraissait justifier.

M. Zola

Le correspondant du *Daily Chronicle* à Paris dit avoir rencontré, rue du Quatre-Septembre, en voiture fermée, M. Emile Zola. Il est sûr de ne pas s'être trompé, il connaît l'auteur de *Nana* depuis quinze ans ; d'ailleurs, M. Zola l'a salué après quelque hésitation.

La rentrée des Chambres

Les mesures d'ordre

La préfecture de police communique aux journaux cette note :

« En prévision des manifestations que certains journaux annoncent pour aujourd'hui, à l'occasion de la rentrée de la Chambre, place de la Concorde et aux alentours du Palais-Bourbon, le préfet de police a donné des instructions pour qu'aucun attroupement ne soit toléré sur la voie publique.

Tout rassemblement sera donc immédiatement dispersé et les personnes qui refuseront d'obéir d'urgence aux injonctions des officiers de paix, seront arrêtées et conduites au commissariat le plus proche. Elles pourront être déferées au parquet ainsi que les instigateurs de ces attroupements, en vertu de l'article premier et de l'article 6 de la loi du 7 juin 1848, qui disent ceci :

« Article premier. — Tout attroupement armé, formé sur la voie publique, est interdit. Tout attroupement non armé, qui pourrait troubler la tranquillité publique, est également interdit sur la voie publique. »

« Art. 6. — Toute provocation directe à un attroupement armé ou non armé par des discours proférés publiquement et par des écrits ou des imprimés affichés ou distribués, sera punie comme le crime ou le délit, selon les distinctions établies par l'article 4. Les imprimeurs-graveurs, lithographes, afficheurs et distributeurs seront punis comme complices lorsqu'ils auront agi sciemment. »

« Si la provocation faite par les moyens ci-dessus n'a pas été suivie d'effet, elle sera punie s'il s'agit d'une provocation à un attroupement nocturne et armé, d'un emprisonnement de 6 mois à un an ; s'il s'agit d'un attroupement non armé, l'emprisonnement sera de un mois à trois mois. »

« Seront également arrêtés tous les individus qui auront poussé des cris injurieux, notamment : « A bas la France ! A bas l'armée ! A bas les Juifs ! Mort aux Juifs ! A bas Brisson ! » etc.

« Des forces de police seront disposées aux alentours du Palais-Bourbon et de la place de la Concorde ; des réserves de cavaliers seront placées dans le jardin des Tuileries, qui sera fermé au public à partir de midi. Deux commissaires de police se tiendront en permanence pour interroger les personnes qui leur seront amenées et commencer sans retard contre elles la procédure nécessaire. »

Duel Cloutier-Izouard

Une rencontre à l'épée a eu lieu, à Neuilly, entre M. Cloutier, rédacteur à l'*Intransigeant*, et M. Izouard, avocat. Motif de la rencontre : un entrefilet paru dans l'*Intransigeant*, dans lequel M. Cloutier relevait des paroles le concernant prononcées par M. Izouard.

A la première reprise, M. Izouard a été touché à l'avant-bras droit, à la hauteur de la saignée. Le duel a néanmoins continué. A la seconde reprise, sur une charge de M. Cloutier, M. Izouard a été atteint au-dessous de la première blessure d'un coup d'épée qui a produit une plaie pénétrante assez profonde.

Les témoins ont alors arrêté le combat, après avoir consulté les médecins.

Epaves de la « Bourgogne »

Une correspondance du Canada parvenue au Havre dit que le vapeur *Hiawatha*, arrivant d'Halifax au retour d'un voyage à

Sable-Island, a rapporté des vêtements, des papiers et différents objets recueillis sur les cadavres rejetés par la mer sur l'île de Sable. Ces cadavres provenaient, sans aucun doute, du naufrage de *La Bourgogne*. L'un d'eux, dont le visage était dévoré par les poissons, avait autour du corps une ceinture de cuir contenant une assez forte somme en or, composée de pièces de 10 et 20 dollars. On a supposé que le corps était celui du célèbre lutteur Youssouf, que les Américains appelaient le terrible Turc. Il était, en effet, parti sur *La Bourgogne*, de New-York pour le Havre, et avait déclaré posséder 8 à 10,000 dollars contenus dans une ceinture. Les récits du naufrage publiés en leur temps ont, d'ailleurs, raconté l'histoire de cette ceinture. Au moment où le navire s'engloutit, Youssouf, qui se battait comme une brute pour arriver à un canot de sauvetage, coula à pic, emporté par le poids de son or.

Le voyage de Guillaume II

Parmi les cadeaux faits par le sultan à ses hôtes, se trouvent deux tableaux de bataille de Meluna et Domoko donnés à l'empereur. L'impératrice a reçu une magnifique branche en brillants, et les dames d'honneur des branches en brillants de moindre valeur.

Sur le désir exprimé par l'empereur, l'orphéon de l'école allemande est venu chanter, sous les fenêtres de l'impératrice, à l'ambassade, hier matin.

L'empereur, en retour des présents offerts par la population constantino-politaine, a conçu le projet de faire construire à Stamboul une fontaine commémorative de sa visite.

L'ambassadeur allemand accompagne l'empereur en Palestine.

L'Attentat contre Guillaume II

On mande du Caire à la *Correspondance politique*, que la découverte du projet d'attentat contre l'empereur d'Allemagne a eu lieu de la façon suivante :

On a trouvé dans les vêtements d'un Italien tué par un Français, un portefeuille qui contenait des lettres compromettantes. En faisant une perquisition chez l'individu tué, on a recueilli les preuves d'une conspiration ourdie par des anarchistes contre la vie de l'empereur.

Grâce à cette découverte on a pu arrêter tous les conspirateurs.

Étrange interdiction

Un fait bizarre vient de se produire à Bréda, Hollande.

Une troupe d'opéra ayant annoncé une représentation de *Faust*, le clergé de la ville fit publier que tous les catholiques de Bréda qui assisteraient à ce spectacle, seraient considérés comme des hérétiques, et, de ce chef, excommuniés.

De plus, à l'instigation du doyen, toutes les affiches apposées sur les murailles furent déchirées.

Malgré cette interdiction, *Faust* fit salle comble.

CHRONIQUE LOCALE

Instituteurs

M. Galtié, instituteur public à Tour-de-Faure, est nommé instituteur public titulaire à Maxou.

M. Bec, instituteur titulaire à Rampoux, est nommé instituteur titulaire à Tour-de-Faure.

M. Rigal, instituteur titulaire à Maxou est nommé instituteur titulaire à Rampoux.

Médaille coloniale

La médaille coloniale vient d'être accordée aux nommés :

- Boisset Auguste, à Latronquièrre ;
- Lafargue Jean, à St-Laurent (Montcuq) ;
- Puèchal Denis, à St-Perdoux ;
- Soulacroux Jean-Pierre, à Albas ;
- Vieussens Antoine, à Albas.

Predictions de Mathieu (de la Drôme)

POUR LE MOIS DE NOVEMBRE 1898

Du 1^{er} au 6, froid humide au nord et au nord-ouest de la France. Temps sec dans les régions centrale et méridionale. Brises, du 3 au 4, sur l'Océan. Méditerranée calme.

Froid au début et au milieu de la période du dernier quart de lune, qui commencera le 6 et finira le 13. Période variable,

vers la fin, pour la région centrale de la France. Température agréable, bien que rigoureuse, dans la région pyrénéenne, le bas Languedoc, le Comtat-Venaissin, la basse Provence et le comté de Nice. Été de la Saint-Martin le 11. Départs propices pour les stations hivernales du bassin méditerranéen, notamment de la Provence (Hyères), et pour celles du département des Alpes-Maritimes : Cannes, Antibes, Nice la Belle, Menton. Départs également pour celles de la Ligurie : Vintimille, Bordighera, San Remo, de la Corse, des îles Baléares, de l'Algérie et de la Tunisie, ainsi que pour Biarritz et Pau (France) et Saint-Sébastien (Espagne). Se vêtir chaudement. Quelques chutes de neige dans les contrées septentrionales de l'Europe, le 6 et le 11. Brises sur la mer du Nord et au large de l'Océan, du 5 au 7.

Froid vif à la nouvelle lune, qui commencera le 13 et finira le 20. Période ayant à peu près le même caractère que la précédente. Glace dans les États britanniques, dans les contrées riveraines de la Baltique et de la mer du Nord, en Suisse, dans le grand-duché de Bade et le Tyrol, ainsi qu'en Piémont, et sur les deux versants du centre de la grande chaîne pyrénéenne. Fortes brises sur la Méditerranée centrale le 13 et le 17. Océan houleux dans les parages de l'Irlande.

Froid âpre au nord, au centre et à l'est de la France, au premier quartier de lune, qui commencera le 20 et finira le 27. Glace, Neige en Suisse, dans l'Allemagne du Sud et en Piémont. Température très rigoureuse au centre de l'Angleterre et de l'Écosse. Brouillards, vers la fin de la période, sur la Tamise, la mer du Nord et la mer d'Irlande. Temps sec sur le littoral méditerranéen. Fortes brises sur la Méditerranée, l'Adriatique et l'Archipel, du 20 au 21 et du 24 au 26. Océan agité ; très houleux au golfe de Gascogne.

Période ayant à peu près le même caractère que la précédente, à la pleine lune, qui commencera le 27 et finira le 5 décembre. Froid, plus particulièrement vif en Savoie, dans la Bourgogne, la Franche-Comté et l'Île-de-France. Vent sur la mer du Nord, la Manche, la mer d'Irlande et l'Océan, du 28 au 30. Brises sur la Méditerranée et l'Adriatique à la même époque.

Mois généralement beau, mais fort rigoureux. État sanitaire satisfaisant dans la région méridionale de la France et de l'Europe. Série de belles journées en Espagne, en Algérie, en Tunisie, dans la Tripolitaine, en Sicile, ainsi que dans les provinces de l'Asie Mineure. Température des plus rigoureuses au centre et au nord de la Russie.

CAHORS

Conseil municipal

Le conseil municipal de Cahors s'est réuni samedi, à 8 heures 1/2 du soir, en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Costes, maire.

Étaient présents : MM. Costes, Mazières, Parazines, Bousquet, Besse, Delfour, Brunies, Cayla, Caviolle, Clary, Cagnac, Delport, Périés, Talou, Miquel, Vincens, Guiraudies, Magne Soulié.

M. Brunies est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le maire donne lecture d'une lettre du proviseur du lycée Gambetta qui annonce que la bourse attribuée au jeune Gaston Loygues sera vacante à la fin du mois.

Le maire fait ensuite connaître la situation des bourses de la ville et de la fondation Galdemar : pour les bourses de la ville il y a un crédit disponible de 350 francs et pour les bourses Galdemar un crédit de 4,000 francs, soit dix demi-bourses de pensionnaires.

Pour ces dernières, il y a six demandes : celles de J. P. Ayot, François Brij, Mandelli, Cambart, Jean Trémolières et Périés. Toutes ces demi-bourses sont accordées.

Comme nous l'avons dit, M. Teyssèdre, de Touzac, a laissé à la ville une somme annuelle de 500 francs pour des cours publics de sciences morales et pratiques à faire aux ouvriers et à la jeunesse.

MM. Le Bret, professeur de philosophie au lycée Gambetta, et Cahier, professeur de mathématiques à l'école normale, sont désignés pour faire ce cours, qui aura lieu le samedi soir à la mairie.

M. le maire demande si le conseil a toujours l'intention de baisser, en cas de besoin, la mise à prix de l'adjudication du bail à loyer des magasins contigus au promenoir couvert,

situés au rez-de-chaussée de la nouvelle bibliothèque, place de la République

M. Guiraudies demande la parole. Il résulte, dit-il, des renseignements qui m'ont été fournis et que je n'ai pas sollicités, que le loyer de 3,000 francs représente bien exactement la valeur locative de ce rez-de-chaussée, et qu'il est impossible à la ville de baisser cette mise à prix. Dans ces conditions, je retire ma proposition tendant à ce que le bureau d'adjudication soit autorisé, si c'était nécessaire, à abaisser la mise à prix.

En conséquence, la mise à prix de 3 000 francs est maintenue par le conseil. La séance est levée.

A propos de la musique

Chaque jeudi et chaque dimanche les excellents musiciens du 7^e de ligne veulent bien prêter leur gracieux concours pour divertir la population cadurcienne.

Nous pensons qu'il serait au moins convenable de les aider dans leur tâche en empêchant certaines barraques de faire, à côté d'eux, un tapage assourdissant.

Dimanche dernier, un cirque récemment installé sur nos promenades, a empêché nos compatriotes d'écouter la musique du régiment et obligé le sympathique chef à interrompre l'exécution d'un morceau.

Nous espérons qu'il nous suffira de signaler ce fait à la police pour que pareille chose ne se renouvelle pas.

Adjudication

L'adjudication des magasins de la bibliothèque municipale a eu lieu hier lundi, à 2 heures de l'après-midi, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

MM. Antoine Ricard, propriétaire à Valence d'Agen et Dreuilles, négociant à Cahors, ont été déclarés soumissionnaires.

Aucun des deux n'ayant surenchéri sur la mise à prix de 3.000 francs, l'adjudication n'a pas eu lieu.

Après avoir levé la séance, M. le Maire a de nouveau invité M. Dreuilles à déménager dans le plus bref délai possible, le bazar adossé à la nouvelle bibliothèque.

Transformation du vin en eau

A l'inverse des noces de Cana, il s'agit de vin transformé en eau. M. C..., l'un de nos distingués professeurs du Lycée Gambetta, demeurant chez M. Mazières, place des Petites-Bougeries, avait acheté deux barriques de vendange d'auxerrois pied perrix pur, et se proposait de faire un vin remarquable. Il savourait à l'avance son nectar, mais grande a été sa stupéfaction, lorsqu'aux premiers jets du robinet de sa cuve il a constaté que son vin s'était transformé en eau.

Quel peut être l'auteur de ce miracle ? Nous en appelons, pour le trouver, à l'intelligence et au dévouement de notre habile commissaire de police. Il y est d'autant plus intéressé, qu'il habite la même maison que M. C... et que le même miracle pourrait bien se reproduire dans sa cave, à moins qu'il n'y mette empêchement.

Théâtre

Dimanche a eu lieu la représentation du « Chemineau » pièce en 5 actes de J. Richepin.

Il n'est pas besoin de faire l'éloge de cette œuvre magistralement pensée et puissamment écrite; son auteur a su conquérir d'une manière absolue les applaudissements de la foule, l'admiration des lettrés.

Nous adressons nos félicitations aux artistes qui ont admirablement interprété, cette pièce, dimanche dernier et en particulier à MM. Thiéry, Moncourtois à Mmes Réal, Carrère et Del-Sarte.

Arrondissement de Cahors

DURAVEL. — *Chien enragé.* — Vendredi 21 octobre courant, un chien a été abattu dans le bourg de Duravel, après avoir parcouru toute la plaine et mordu ou roulé plusieurs de ses congénères.

M. Delthil, vétérinaire départemental demeurant à Puy-l'Evêque, a procédé à l'autopsie, et les corps étrangers trouvés dans l'estomac de cet animal font supposer qu'il était bien atteint de la rage.

Nous espérons que la municipalité de Duravel a déjà pris toutes les mesures nécessaires, pour prévenir les accidents et garantir la sécurité des habitants.

DURAVEL. — *Foire.* — Les bœufs se vendaient de 700 à 950 fr. la paire.

Attelages, cours très bas.
Porcs gras, de 39 à 43 fr., les 50 kilos.
Moutons gras, de 15 à 30 fr.
Autres moutons ou brebis, de 9 à 20 fr.
Oies, de 7 à 12 fr. la paire.
Canards mulâtres, de 7 à 8 fr. la paire.
Communs, de 4 à 6 fr. la paire.
Lapins domestiques, de 1 fr. 50 à 2 fr. la paire,
Poules, de 4 à 4 fr. 50 la paire.
Poulets, de 2 à 2,50 la paire.
Oœufs, 0 fr. 70 la douzaine.

CAILLAC. — *Chien enragé.* — Dans la nuit d'hier à aujourd'hui un chien enragé a parcouru notre commune, mordant plusieurs de ses congénères. On a même trouvé au mas de Larroque, un chien et une chienne cruellement mordus.

Nous pensons que M. le maire, M. de Gaudusson, voudra bien prendre une décision à cet égard.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Contributions directes.* — Par décision du 21 octobre, M. Durand, percepteur de Bédouer, est nommé en la même qualité à Argentré (Mayenne).

M. Durand sera vivement regretté par les fermes républicains qui avaient trouvé en lui un vaillant soldat de la démocratie.

FOURMAGNAC. — *Incendie.* — Un incendie qui, vu les circonstances dans lesquelles

il s'est déclaré, pouvait avoir de graves conséquences, a détruit partiellement un hangar, une grange et maison contigus, au Ségala, mairie de Fourmagnac. Vers 3 heures du matin, ces immeubles étaient déjà enflammés, lorsque quelques personnes, apercevant la lueur, appelèrent au secours, coururent réveiller le propriétaire, qui n'habite pas là, et firent sonner le tocsin. Grâce à la présence d'esprit et au dévouement de quelques personnes, l'incendie put bientôt être circonscrit, malgré le manque d'eau, et enfin complètement éteint. La perte est évaluée à 4 ou 500 fr. couverte par une assurance.

Arrondissement de Gourdon

VAYRAC. — *Constitution d'un comice agricole cantonal.* — M. le Maire de Vayrac avait invité ses collègues du canton, tous les conseillers municipaux, et un certain nombre d'agriculteurs, à une réunion préparatoire à la Mairie de Vayrac, en vue de la constitution d'un comice agricole cantonal. Presque tous avaient répondu à son appel.

M. le Maire expose le but de la réunion. L'agriculture dit-il, en substance, traverse une crise terrible contre laquelle il faut réagir. Il faut combattre la routine, organiser l'émulation, améliorer les cultures et surtout poursuivre autant que possible, l'élevage du bétail. Pour encourager les hommes de bonne volonté, formons une société qui puisse, moyennant une modique cotisation, arriver à créer des concours, distribuer des primes aux meilleurs produits de la ferme, ramener la confiance dans nos campagnes si éprouvées.

L'assemblée remercie M. le Maire de son heureuse initiative et décide qu'il sera procédé à la nomination d'un bureau provisoire qui sera chargé d'élaborer des statuts et règlements en vue de la constitution définitive de la société.

Ont été élus par acclamation : Président, M. Charles de Verninac, vice-président du Sénat, conseiller général de Vayrac. Vice-présidents : MM. Granouillac, Maire de Vayrac, Mazeyrac, maire de Bétaillies ; secrétaire, M. Laquière, conseiller municipal ; trésorier, M. Ferrié, conseiller municipal ; Administrateurs : MM. Limes, maire de St-Michel ; Tournié, maire à Condat ; Delfour, maire à Carennac ; Louradour, maire à Cavagnac ; Gouygou, maire à Strenquels ; Gay, adjoint à Vayrac ; St-Saive, adjoint à Bétaillie ; Castagné, adjoint à Carennac ; Mondet, adjoint à St-Michel ; Lafon, adjoint à Condat ; Guary, adjoint à Cavagnac ; Garrigue, adjoint à Strenquels.

MARTEL. — *Conférence agricole.* — M. Quercy, professeur départemental d'agricul-

culture fera une conférence agricole publique à la mairie de Martel, le dimanche 30 octobre à 3 h 1/2 du soir.

Sujet de la conférence : Trufficulture et viticulture nouvelles.

BULLETIN FINANCIER

Les allures du marché sont encore peu satisfaisantes, la spéculation à la baisse ne laisse pas échapper les occasions de peser sur les cours et malheureusement, les sujets ne lui manquent pas. Le 3 0/0 recule à 101,70, le 3 1/2 0/0 cote 105,40.

L'Italien est à 91,60, l'Extérieure à 41,80, le Turc D à 22,20, la Banque Ottomane à 545.

Le Suez se traite à 3,672.

Le Crédit Foncier s'inscrit à 709, le Crédit Lyonnais à 845, le Comptoir National d'escompte à 579, la Société Générale à 542, la Banque spéciale des valeurs industrielles est en nouvelle hausse à 222,50.

Au comptant, les obligations des Chemins de fer économiques sont recherchées à 466; ces titres détachent le 1^{er} novembre prochain leur coupon semestriel.

L'Assurance sur la vie

La vraie richesse d'une compagnie d'assurance sur la vie ne consiste pas dans l'importance de son actif, mais bien dans la différence entre son actif et la valeur actuelle des engagements en cours. A ce point de vue la Nationale (Vie) est la première des Compagnies.

A tous les changements de saisons, toute personne doit, pour bien se porter, faire une petite cure dépurative, qui n'a saurait être mieux faite qu'avec les Pilules Suisses, 1 fr. 50 la boîte

DÉPÊCHE

DÉMISSION

Du Ministre de la Guerre

Paris, 25 octobre, 5 h. 20 soir.

A la Chambre, le ministre de la guerre, attaqué par M. Déroulède, déclare son opinion conforme à celle de ses prédécesseurs et, gardien de l'honneur de l'armée, il donne sa démission à la tribune.

Cette démission produit une vive sensation.

HAVAS.

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET

EXIGER LE PAQUETAGE Seule vraie garantie

LE

DRAME DES CHARTRONS

PAR JULES DE GASTINE

PREMIÈRE PARTIE

Les deux rivaux

VIII

Celle-ci eut une sorte de frémissement indéfinissable.

— Henri Soulac ! dit-elle. Recevez-le, mon père.

— Je veux le voir aussi.

Et elle marcha derrière le vieillard.

XI

Henri Soulac attendait dans un petit salon orné de peintures, de sculptures et de plantes grasses. Le jeune homme, bien qu'il fit des efforts pour rester calme et maître de lui, était d'une pâleur extrême... Un frémissement imperceptible agitait ses nerfs, et pendant qu'il était seul, assis sur le fauteuil où il attendait, on aurait pu le voir frapper à plusieurs reprises sur ses genoux d'un mouvement nerveux le chapeau de soie qu'il tenait à la main.

De l'entrevue qu'il allait avoir dépendait pour lui la réussite ou l'insuccès de ses infernales combinaisons.

Puis il allait peut-être la voir, celle à qui il avait tout sacrifié : l'amitié, l'honneur, le repos de la conscience, la liberté peut-être, et peut-être la vie. N'avait-il pas risqué et ne risquait-il pas encore tous les jours la prison et l'échafaud ? Ne suffisait-il pas pour le perdre d'une indiscretion, moins que cela, d'une imprudence, d'une légèreté de son complice.

Il est vrai que, si tout marchait bien, Ariane de Millanges ne serait pas à un autre ; Ariane de Millanges serait à lui, — et cet espoir le soutenait.

Quand il entendit la porte s'ouvrir, Henri Soulac se dressa comme en sursaut, son chapeau à la main, rappelé à la situation ; il se tint courbé en deux devant M. de Millanges qui entra, — puis il eut un autre sursaut, comme un éblouissement, en voyant derrière le père la jeune fille paraître tout éclatante dans sa robe du matin, et dont les yeux animés avaient un resplendissement qu'il ne leur avait pas vu encore.

Il s'inclina une seconde fois, plus bas, et Ariane répondit à son salut par un signe de tête.

De la main, M. de Millanges invita le jeune homme à s'asseoir.

— Vous venez sans doute, monsieur, dit-il, nous apporter quelques nouvelles ?

Henri ne répondit pas directement, il dit :

— Vous avez lu les journaux ?

— Nous venons de les lire. C'est affreux.

— N'est-ce pas, fit vivement la jeune fille.

N'est pas, monsieur, qu'il n'est pas coupable ?

— Je ne le crois pas, mademoiselle, répondit Henri.

Ariane se tourna vers l'ancien procureur :

— Tu vois, père.

— N'êtes-vous pas sortis ensemble ? demanda le magistrat.

— Oui, monsieur, je l'ai quitté quelques instants après. Il avait une visite à faire.

— Chez une femme ?

— Il vous l'a dit ?

— Oui, monsieur.

M. de Millanges, à son tour, regarda sa fille

Ariane.

Celle-ci paraissait impassible.

— Cette visite, à cette heure-là, et ce jour-là dit le magistrat, était pour le moins déplacée.

— C'était une visite de rupture.

— Bien imprudente, fit M. de Millanges.

— Et qui a été bien fatale à mon malheureux ami.

Il y eut quelques minutes de silence.

Le magistrat reprit :

— Vous connaissez cette femme, vous, monsieur Soulac ?

— Delphine Lagrange ? Comme tout le monde la connaît.

— Elle était violente !

— Nerveuse tout au plus.

— Une dispute a pu s'élever entre elle et M. de Cordouan ?

— Assurément.

— M. de Cordouan, affolé, dans un coup de

colère, a frappé peut-être, sans le vouloir, sans savoir ce qu'il faisait...

— C'est ainsi, dit Henri Soulac, que les choses ont dû se passer, si c'est lui qui a commis le crime.

— Vous ne croyez pas au récit qu'il a fait et que donnent les journaux.

— Qui pourrait y croire ?

— Le malheureux ferait mieux d'avouer.

— Certainement. Son cas serait moins grave. Tout le monde admettrait un moment d'égarement. C'est là-dessus justement, monsieur, que j'ai pris la liberté de venir vous consulter.

J'aime beaucoup Edgar... Nous sommes liés depuis longtemps. Je ferai tout au monde pour le voir et lui parler... Et je l'engagerai, dans son intérêt, à tout dire... Si les choses se sont passées comme nous le supposons, si c'est à la suite d'une scène violente, il peut en être quitte, n'est-ce pas, pour quelques années de prison.

— Il pourrait être acquitté même, dit M. de Millanges, s'il peut prouver qu'il était en état de légitime défense.

— C'est ce que je vais lui suggérer.

(A suivre.)

ECOLE DE NOTARIAT

Enregistrement et hypothèques

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DE TOULOUSE (36^e ANNÉE)

Reentrée le 15 octobre. — Succès certain

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

Les Assassins

IV

CONTRÉE MAUDITE

— Mon hôte, répondit le gentilhomme avec calme, je crois qu'il y a du vrai dans ce que vous m'avez raconté. — en le dégageant toutefois des exagérations et des fantasmagories de la peur ; mais j'ai engagé ma parole, et je mourrais pour épargner à une personne qui m'est chère la douleur de douter de moi... D'ailleurs, je suis jeune et adroit ; je ne manque ni de courage, ni de prudence ; j'ai des armes. Vous m'avez prévenu. Cela suffit.

Puis, avec un accent, un geste et un regard qui ne souffraient pas de réplique :

— Je m'en rapporte volontiers à votre conscience pour le choix et le prix du cheval.

Qu'il soit sellé dans une heure. Vous veillerez, je vous prie, à ce qu'on n'oublie pas de boucler avec soin ma valise sur la croupe et de placer mes pistolets dans les fontes.

Antoine Renaudot, dominé, gagna la porte à reculons. Comme il allait en franchir le seuil : — Veuillez, poursuivit l'émigré, m'envoyer ce qu'il faut pour écrire, et revenez m'avertir quand tout sera prêt pour mon départ.

En entendant la recommandation soulignée par le voyageur à l'hôtelier de lui envoyer sa monture dans une heure, le dormeur du banc — sous la fenêtre — s'était brusquement mis sur son séant.

Il s'était détreint les bras avec paresse, et un bâillement formidable était sorti des profondeurs de son chapeau, en même temps qu'un rapide regard qui faisait le tour de la place.

Celle-ci demeurait déserte. Juillet sévissait avec rage. A peine un filet d'ombre, mince comme une ligne tracée à l'encre de Chine, ourlait-il la base des maisons. Garçons d'écurie et fille d'auberge, tout le monde faisait la sieste à l'hôtel de la Poste.

Le mendiant reprit d'un pas trainard le chemin par où il était venu. Particularité bizarre : il négligea de ramasser la poignée de monnaie dont M. des Armoises avait arrosé sa limousine, lesquelles pièces lorsqu'il se leva, roulèrent avec bruit sur le pavé.

Et quand, par une ruelle étroite qui serpentait entre des murailles de jardins, il eut débouché dans la campagne, ses allures se modifièrent sans transition ; sa taille se redressa, son pas se raffermi, et ce fut en quatre emjambées qu'il gagna un bouquet de bois, qui formait un cône de verdure au milieu des champs de blé.

Le ciel, chauffé à blanc avait un éclat im- placable ; la terre brûlait ; les blés flambaient ; les moissonneurs, courbés sur la besogne, disparaissaient au milieu des épis muets, la chemise mouillée et la nuque rôtie.

Arrivé près du bouquet de bois, le mendiant s'arrêta. Il regarda en avant, il écouta en arrière. Rien ne vivait à l'horizon dans la chaleur et le soleil.

Notre homme se coula — avec précaution — sous le couvert.

Il y avait là au fond du taillis, dans un enchevêtrement de branches et de broussailles qui l'enveloppaient, une voiture attelée d'un cheval.

La voiture était une légère carriole d'osier à deux roues avec une capote et un tablier de cuir. Le cheval — un petit bidet à longs crins, vigoureux et plein de feu — piaffait du sabot avec impatience, tout en rongant les jeunes pousses qui se trouvaient à sa portée. Le mendiant le caressa de la main.

— Tout beau, Cabri ! tout beau, mon fils ! Nous allons jouer du jarret. Le temps de faire un bout de toilette !..

Comme s'il comprenait, Cabri remua la tête de haut en bas, sans hennir.

Son maître pensa *mezza voce* :

— Comme c'est éduqué ! Pas de danger qu'il donne l'éveil aux imbéciles qui travaillent aux environs. Nous sommes ici depuis le matin, sans parler, pas vrai ma biquette ?

Il tira de dessous ses haillons une montre en or.

— Nous avons trois quarts d'heure d'avance

murmura-t-il. Heureusement, je connais les rosses de maître Antoine Renaudot. Si la gendarmerie en montait de pareilles pour donner la chasse aux brigands qui chagrinent la République, ce ne serait pas les brigands qui seraient attrapés.

Il se glissa sous la capote du véhicule.

Dix minutes se passèrent. Puis Cabri, enlevé par un commandement à voix basse, par une secousse des rênes, fit son trou dans le taillis, et la carriole se trouva hors du fourré...

Quelques instants plus tard, elle filait — comme une flèche — sur la route de Mirecourt. Un homme était assis dedans, qui avait l'air d'un paysan cossu, et qui sifflait la fanfare à la mode, *La victoire est à nous*, en faisant claquer joyeusement son fouet.

Comme quatre heures sonnaient à l'église de Charmes, maître Antoine Renaudot entra dans la salle à manger où il avait laissé, en train d'écrire, le marquis Gaston des Armoises.

— Votre seigneurie est sellée, annonça-t-il avec une gravité teintée de mélancolie.

L'émigré posa la plume et dit :

— J'ai fini. Faites-moi donner des ciseaux, une bougie et de la cire.

— Tout de suite.

Ces objets apportés. Gaston se servit des ciseaux pour façonner une large enveloppe dans une feuille de papier.

(A suivre.)

MARCHES

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	187	144	55 à 67
Vaches.	12	12	45 à 60
Moutons.	1272	631	60 à 80
Porcs.	1900	1591	46 à 55

La Vilette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	2325	2205	0.47 à 0.86
Vaches.	546	476	0.46 à 0.85
Taureaux.	191	160	0.40 à 0.68
Veaux.	1931	1530	0.65 à 1.14
Moutons.	16323	15436	0.68 à 1.14
Porcs.	10174	10014	0.78 à 1.00

Bœufs. — Vente difficile.
Vaches. — Vente difficile.
Taureaux. — Vente difficile.
Veaux. — Vente difficile.
Moutons. — Vente difficile.
Porcs. — Vente difficile.

Bibliographie

LIBRAIRIE FLAMMARION

26, rue Racine. Paris

En vente :

LUI

Un acte

par OSCAR MÉTÉNIER

avec 12 simili-gravures

Prix net : 60 centimes

LA CINQUANTAINE

un acte de

G. COURTELINE

avec 12 simili-gravures

Prix net : 60 centimes

LE MÉNAGE ROUSSEAU

Scènes de la vie de province

en 2 tableaux

avec 12 simili-gravures

Prix net : 60 centimes

VIENT DE PARAITRE NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{re}

1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

SAINT-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n° 47. — 20 octobre 1898.

Elisabeth de Hongrie (A. de Gériolles). — Jean Tapin (Cap. Danrit). — M. Tartelet va-t-en ville (Arthur Dourliac). — L'enfant prodige (L. Morin). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par A. Lonza, Paul de Sémant, A. Birch, Louis Morin, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA TOUSSAINT

1^{er} NOVEMBRE 1898

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les Billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions du Tarif spécial G. V. n° 2 du vendredi 28 octobre inclus, au jeudi 3 novembre inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du vendredi 4 novembre.

Les billets de même nature conserveront la durée de validité déterminée par le dit Tarif lorsqu'elle expirera après le 4 novembre.

RECOMMANDATIONS EN VUE D'ÉVITER, DANS LES TRANSPORTS PAR CHEMIN DE FER, LES PERTES DE COLIS OU LES RETARDS DANS LEUR LIVRAISON.

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent en chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même l'absence de colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gom- mées et des liasses de fiches, au prix de 0fr05 le carnet de 10 étiquettes en liasse de 10 fiches.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général

d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont dé- livrés, toute l'année, à toutes les stations du ré- seau de la compagnie d'Orléans, pour les sta- tions hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salles-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non com- pris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Admi- nistration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

J. VALDIGUIÉ PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales, 7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉRABLES jusqu' 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

Portraits de toute dimension depuis la carte de visite jusqu'à la grandeur naturelle. Repro-

duction de vieilles photographies en tous genres, gravures (dessins, objets d'art), autographes etc. Travaux à domicile pour Ingénieurs, Architectes. Toutes les nouveautés photographiques tons exécutées par M. Valdigué, des échantillons de ces dernières sont exposées dans son salon. Tous les travaux sont livrés absolument irréprochables et sont recommandés s'ils ne plaisent pas. Vues de Cahors et des environs.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

Chez M^{me} ESTIENNE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mme veuve BRUEL, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux, 53, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 56, Rue de Bondy
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE
Envoi franco du Catalogue
et le Nom CHRISTOFLE en toutes lettres.
Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils, 26, Bd Gambetta

MAISON G. BLANC, TAILLEUR, CAHORS

Cette maison se recommande à sa nombreuse clientèle par la parfaite exécution des commandes qui lui sont confiées.

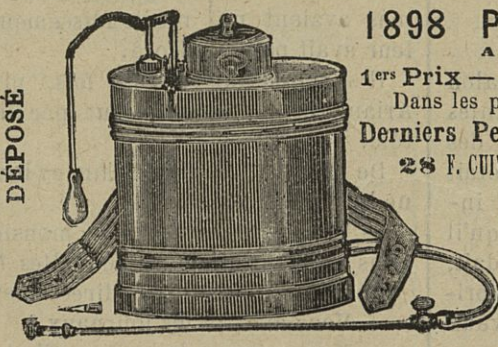
On trouvera dorénavant chez M. Blanc, des costumes en nouveautés françaises et anglaises, garanties en aussi belle qualité que partout ailleurs, avec doublures et confections irréprochables, au prix ordinaire

de 70 francs sur mesure

et au-dessus.

Les clients, habitant Cahors, qui ont l'intention de commander un costume (saison hiver) ont tout intérêt à faire dès à présent leur choix et leur commande tout en fixant au premier novembre, par exemple, la date de livraison

Tout en facilitant ainsi le travail de la maison, on est assuré que tous les soins seront donnés aux commandes, ce qui est toujours plus difficile en temps de presse.



1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot).

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.